Le gouvernement peut bloquer la démocratie,

Les salariés peuvent bloquer l'économie !

49.3 : l'aveu de faiblesse

Le premier ministre a annoncé le recours au 49.3 pour passer la loi en force, sans discussion ni vote de l'assemblée nationale.

Ce déni de démocratie ne signifie pas pour autant l'adoption de la loi. Il est encore temps de faire plier le gouvernement.
Souvenons-nous que la loi instaurant le CPE a été promulguée en 2006 avant d'être abrogée.

LA MOBILISATION CONTINUE, JUSQU'AU RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL :

Plus 1 300 000 signataires contre la loi El Khomri, 70% des français contre la loi travail, 6 journées de mobilisation réunissant plus d'un million de manifestants, pas de majorité parlementaire pour voter la loi : **ça suffit !**

Les organisations CGT, FO, FSU et Solidaires de la Charente appellent les salariés à faire grève, à se réunir en assemblées générales pour déterminer leurs propres actions de mobilisation et à participer :

DÉS LE MARDI 17 MAI :

- Rassemblement à partir de 7 heures 30 devant les plates-formes logistiques à Anais.
- Interpellation du préfet à Angoulême : rassemblement citoyens et salariés place New-York à 17 heures.

ET JEUDI 19 MAI :

- Grève, mobilisation, actions
- Pique nique revendicatif dés midi à la gare et manifestation à 14 heures